



## Info : Mouche de l'Olive

Une nouvelle solution est désormais autorisée dans la lutte contre la mouche de l'olive :

# Imidan® 50 WG

### → Une solution performante contre les mouches :

- Action par contact + ingestion + vapeur
- Larvicide + adulticide
- Bonne action de choc
- Efficacité indépendante de la température
- Nouvelle substance active sur oliviers = Permet d'alterner avec les solutions existantes
- Également autorisé contre la teigne de l'olivier

Culture	Ravageur	Dose	Nbre maxi d'appl.	DAR	ZNT/eau
Olivier	Teigne de l'olivier, Mouches de l'olive	1,5 kg/ha	2	28 j	50 m avec DVP de 20 m

IMIDAN® 50 WG : marque déposée Gowan France S.A.S., commercialisée par BASF France S.A.S Division Agro. AMM : 2130212. Composition : 500 g/kg de phosmet. Formulation : granulés dispersables (WG). Classement toxicologique : mention d'avertissement : DANGER. H301 : Toxique en cas d'ingestion. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Conditions d'emploi : Délai de rentrée : 24 heures. Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau pour l'usage sur cerisier. Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 50 mètres en bordure des points d'eau comportant un dispositif végétalise permanent d'une largeur de 20 m pour les usages sur agrumes, olivier, pêcher, pommier, poirier et noyer. Pour protéger les arthropodes non ciblés, respecter une zone-tampon non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Dangereux pour les abeilles. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison et de production d'exsudats. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. Enlever les adventices avant leur floraison. Lors de la préparation de la bouteille, utiliser une eau dont le pH est inférieur à 7 (optimum 5,5). Ne pas stocker à plus de 40°C. Protection de l'opérateur pendant la préparation de la bouteille : Gants en nitrile conformes à la norme EN 374-3. Combinaison de travail 65 % polyester/35 % coton d'un grammage au minimum de 230 g/m² traité déperlant. Tablier ou blouse de catégorie III type 3 PB à porter par-dessus la combinaison de travail. Lunettes de sécurité ou écran facial. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France - Agro (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Janvier 2016. BASF France SAS Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél : 04 72 32 45 - 735ALIE0116SUD.



We create chemistry

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**